



Décision de radiodiffusion CRTC 2011-462

Version PDF

Ottawa, le 1^{er} août 2011

Rural STV 1 Limited

Tracadie et les régions avoisinantes (Nouvelle-Écosse)

Demande 2011-1069-2, reçue le 11 juillet 2011

Révocation de licence

1. Rural STV 1 Limited a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement à son entreprise de distribution de radiocommunication autorisée à desservir Tracadie (Nouvelle-Écosse) et les régions avoisinantes.
2. Compte tenu de la demande du titulaire, le Conseil **révoque**, en vertu des articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la licence de radiodiffusion attribuée à Rural STV 1 Limited à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général